

## Article

---

« Les avatars d'une quête chantée : de l'*eginane* à la *guignolée* »

Fañch Postic

*Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes / Port Acadie: An Interdisciplinary Review in Acadian Studies*, 2008-2009, p. 421-446.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/038446ar>

DOI: 10.7202/038446ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## Les avatars d'une quête chantée : de l'*eginane* à la *guignolée*

Fañch Postic  
Université de Bretagne  
Occidentale

### Résumé

Attestée en France dès la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, au moment du changement d'année, la quête d'(o)*guilaneu* ou (a)*guiloneu* a très tôt induit une interprétation fantaisiste par « au gui l'an neuf », en référence au cri supposé des druides cueillant le gui à l'aide de leur serpe d'or. Dès le début du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, certains avaient pourtant sans doute vu juste en interprétant le cri des quêteurs (*eginane* en breton) comme un dérivé du mot *egin*, germe, bien attesté dans différentes langues celtiques. Cette origine « celtique » pourrait trouver confirmation dans le fait qu'une quête du même type, et sous des appellatifs qui paraissent bien appartenir à une même famille linguistique, a existé sur toute la façade ouest de l'Europe, de l'Écosse au nord jusqu'à l'Espagne au sud. En Espagne, les mots *Aguinaldo* ou *Aguilando* désignent encore les étrennes et, en Écosse, *Hogmanay* a parfois pris la forme d'un grand événement festif pour le nouvel an. En France, cependant, on ne trouve plus guère de traces de l'ancienne quête que les colons ont introduite en Amérique du Nord : aux États-Unis, la *Guianée* fait parfois encore partie des festivités du mardi gras ; au Québec, la *Guignolée* a conservé l'aspect caritatif qui était souvent le sien en France, devenant même aujourd'hui une véritable institution qui, en décembre, mobilise médias et organismes publics ou privés. Après une réflexion sur l'origine, le sens et la fonction de la quête, l'intervention s'attache à analyser son évolution ou sa disparition en Europe, et son adaptation et sa diffusion dans les minorités franco-américaines.

### Les cortèges bretons de l'*eginane*

*Eginane*, c'est le nom breton d'une quête chantée qui, dans toute une partie centrale de la Bretagne bretonnante, n'a cessé, en certains villages, qu'au tout début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. Un groupe — généralement des jeunes — se réunissait pour aller, la nuit, de ferme en ferme, collecter du lard au profit d'un pauvre du village qui n'avait pas de quoi élever le cochon nécessaire pour assurer la subsistance de sa famille. Le groupe se présentait aux portes des maisons et, après quelques couplets introductifs, se voyait poser par les habitants des devinettes versifiées auxquelles il convenait de répondre avec à-propos et également en vers. De la qualité de cette joute oratoire, qui semble bien une spécificité de la Basse-Bretagne, dépendait la taille du présent remis aux quêteurs. En effet, après les avoir enfin fait entrer, le patron de la ferme demandait à sa femme d'aller au charnier et de couper un morceau de lard qui était mis dans un sac, ou

attaché au bout d'un bâton s'il était de belle taille. Il était donc important de s'assurer les services d'un bon chanteur<sup>1</sup>.

C'était au début du printemps, pendant les Gras, raconte Albert Séven du Huelgoat. On avait décidé de faire la quête pour Jean-Louis L..., du Coat-Ten en Loqueffret, qui avait sept enfants et du mal à les nourrir. Lui, il marchait devant (*barz ar penn*). Comme « capitaine », on avait demandé Jean-Louis Cadiou, du même village, qui était riche et bien considéré. On était une vingtaine de jeunes, entre vingt et trente ans. On disait dans la chanson que le capitaine était monté sur un cheval noir au front marqué de blanc (*eur marc'h du bailh*). En fait, c'était pas vrai : on allait à pied. Il fallait aller au plus court, à travers champs, de maison en maison, pendant toute la nuit, jusqu'au lever du jour. Ceux qui étaient dans la maison nous posaient des questions pour nous empêcher d'aller trop vite. Plusieurs abandonnaient en cours de route, et, à la fin, quand le jour se levait, on n'était plus qu'une dizaine...

Nous, on était une équipe qui était tenace, courageuse. Mon frère et moi, on ne serait jamais rentré avant le jour. Notre secteur c'était Plouyé et Loqueffret. Il y avait une autre équipe de l'autre côté de Brennilis, mais ils ne connaissaient pas bien la chanson et ils n'ont pas continué. Nous, on a fait ça pendant cinq ou six ans, jusqu'à la guerre [1939]. On arrivait à ramener jusqu'à soixante, soixante-dix culottes de lard. Des fois, quand c'était trop lourd, on laissait un sac en cours de route, dans un endroit, et on allait le rechercher ensuite...<sup>2</sup>.

Albert Séven se souvenait encore parfaitement de la chanson utilisée pour la tournée :

*Nomine Patris et Fili  
Doue da venniget a ti,  
Benniget 'n ti kouleuz ar mêz  
kement tra 'zo ba' n tiegez.  
Eginane! Eginane!*

*O me fôt din gout ha gout skler  
Da haoñ ma ar mestr barz ar ger  
O pe emañ pe emañ ket  
Kred 'ran 'mañ 'n e yehed bepred.*

*Mestr an ti-mañ 'zo eun oac'h mad*

Nomine Patris et Fili.  
Que Dieu bénisse la maison,  
Bénis soient la maison et l'extérieur,  
Tout ce qui est dans la ferme  
Eginane! eginane!

Oh! il me faut savoir et savoir clairement  
Si le maître est chez lui,  
S'il y est ou s'il n'y est pas.  
Je crois qu'il est toujours en bonne santé.

Le maître de cette maison est un bon patron

1. Cf. Fañch Postic et Donatien Laurent, « Eginane au gui l'an neuf – Une énigmatique quête chantée », *ArMen*, n° 1, février 1986, p. 32–56.
2. *Ibid.* Témoignage recueilli en 1978 par Fañch Postic et Donatien Laurent.

*O nag e wreg a dal ervad  
Koulez er ger hag er marc'had  
O kement plas a dôl hi zroad.*

*Nin a zo deut da doull ho tor  
Da glask eun tamm kig da drompa dour  
Mom amañ trivec'h 'n eur vanden  
Jañ Loui L... 'zo barz ar penn.*

*Jañ Loui L... deus ar C'hoatten  
Jañ Loui Ar C'hadjou eo ar c'habiten  
Eur marc'h du-bailh zo 'n e dougen  
Eur brid alaouret zo 'n e benn.*

*L... neus kalz a vigale  
Ha neus tamm kig 'bet da roi d'ê,  
Bet neus leiz an ti ha leiz ar porz  
Hag eun neubet barz al liorz.*

*Heman 'zo eun ti braz  
Hag a zo toet gant meinglaz,  
Heman 'zo 'n ti braz hag eun ti uhel  
Hag e ve gwelet deuz a bell,  
Deuz a belloc'h vefé gwel't c'hoaz  
Pan zo d'en dro da dañ koajou braz.*

*'N an Doue 'n em zaleet ket  
Kar ni neus pell braz da vonet,  
Tre d'an tu all d'an Naoned  
Gant eur c'havelad pichoned,  
Gant eur c'havelad pichoned ha klujiri  
O nag ar voyen da vont di...!*

*An ael 'zo diwar ar mor  
O nag ema yen d'an toull an nor,  
An ael 'zo diwar Rostren  
Hag a sko just war doull ar bren*

Parlé :

– Ya, med me, pa ma lahet ma bemoc'h  
Me ma salet 'noñ ga' kôc'h!  
– O nin 'zo amañ a gaso noñ d'an dour-red  
Hag a welc'ho noñ ken teui net!  
– Ya, med pignet meus ma c'hig ba 'r zolier  
Ha ma skeuliou maint ket er ger.  
– O nin zo amañ seteg pe trivec'h 'n eur  
vandenn  
Hag a n'om zikouro evit disken.  
Ma, ma oc'h tud a oar kement-se a draou,  
Lar't d'in ped eujen meus ba' ma c'hraou?  
– O, larin ket kalz a c'haou,  
Peus ouspen daou eujen ba ho kraou.  
– Ma, ma oc'h tud hag a oar,  
Lar't d'in ped boellou 'zo ba' ma yar?  
– Bet 'zo diou 'n treuz ha teir 'n he hed  
Ha boellou toull e reor na gontan ket!  
Mad, ma oc'h tud hag a neus kement-se a veg  
Lar't din pe bôttr pe merc'h a zo ga ma gwreg?  
– O, gwel' ran 'nei ahe ba' kreiz al leur-zi  
Na pôtr na merc'h na zo ganti.

Et sa femme le vaut bien,  
Tant chez elle qu'au marché,  
Partout où elle met les pieds.

Nous sommes venus à votre porte  
Chercher un morceau de viande pour donner du goût  
Nous sommes ici dix-huit en bande, [à l'eau.]  
Jean-Louis L... en est le chef.

Jean-Louis L... du Coat-Ten.  
C'est Jean-Louis Cadiou qui est le capitaine,  
Il monte un cheval au front noir marqué de blanc  
À la tête, une bride dorée.

L... a beaucoup d'enfants  
Et n'a pas de viande à leur donner.  
Il en a plein la maison et plein la cour,  
Et quelques-uns dans le courtil.

Voici une grande maison  
Qui est couverte en ardoise.  
Voici une maison grande et haute  
Que l'on voit de loin  
De plus loin encore on la verrait  
S'il n'y avait pas autour de grands bois.

Au nom de Dieu ne tardez pas  
Car nous avons une longue route à faire,  
Jusqu'à l'autre côté de Nantes,  
Avec une nichée de pigeons,  
Avec une nichée de pigeons et de perdrix,  
Et il nous faut le temps d'y aller.

Le vent vient de la mer  
Et il fait froid à la porte.  
Le vent vient de Rostrenen  
Et frappe juste sur « le trou du son ».

Parlé :

– Oui, mais moi quand j'ai tué mon cochon,  
Je l'ai salé avec de la merde!  
– Oh, nous qui sommes ici, nous l'amènerons à l'eau  
courante  
Et le laverons jusqu'à ce qu'il devienne propre!  
– Oui, mais j'ai monté ma viande au grenier  
Et mes échelles ne sont pas à la maison.  
– Oh, nous sommes ici dix-sept ou dix-huit en bande,  
Et nous vous aiderons pour le descendre.  
– Bon, si vous êtes gens qui savez tant de choses,  
Dites-moi combien de bœufs j'ai dans mon étable?  
– Oh, je ne mentirai pas beaucoup.  
Vous avez plus de deux bœufs dans votre étable.  
– Bon, si vous êtes gens qui savez,  
Dites-moi combien ma poule a de boyaux?  
– Il y en a deux en travers et trois en long,  
Et je ne compte pas les boyaux de son trou du cul!  
– Bon, si vous êtes gens si forts de gueule  
Dites-moi si ma femme a un gars ou une fille?  
– Oh, je la vois là au milieu de la maison,  
Elle n'a ni gars ni fille.

Chanté :

*Gwel' ran 'n heñ goz hont d'ar charlen,  
Ar goutel vraz en he barlen,  
O troc'het pell mad deus ho torn  
Diwall't da droc'het an eskorn.*

*Kar an eskorn a zo gwiridik  
Hag an amzer a zo paouridik.  
Tosteet amañ marc'h ar c'hig  
Hag a vec'h sommet manifik!*

*Marc'h ar c'hig deuz a Bondivi,  
Toullet e gein gant an hill,  
Toullet e gein, toullet e gof  
Et e voellou gant ar pemoc'h!*

*Heman 'zo eur mellad tamm braz  
A vo laket barz beg ar vaz,  
Vo laket barz beg ar berchen  
Ha vo hanvet pewart da zougen.*

*Me ouïe a walc'h abaoe dec'h  
An ti-man vie talveet dom c'hwec'h!*

En cas de refus on dit :  
*Me ouïe awalc'h, mamm ar moc'h,  
Mize bet tamm 'bet diganoc'h!  
Me ouïe awalc'h, mamm ar blei,  
Oac'h kontantoc'h da gaout, vit da rei!*

Chanté :

Je vois la vieille aller au charnier,  
Un grand couteau en son giron.  
Oh! coupez bien loin de votre main.  
Attention de vous couper l'os.

Car l'os est sensible  
Le temps est pauvrelet.  
Approchez ici cheval à viande  
Et vous serez chargé de belle façon!

Cheval à viande de Pontivy  
Le dos percé par la saumure,  
Le dos percé, le ventre percé,  
Les boyaux mangés par les cochons!

Voici un bien beau morceau  
Qui sera mis au bout du bâton,  
Qui sera mis au bout de la perche,  
Et on désignera quatre pour le porter.

Je savais bien depuis hier,  
Que cette maison nous en vaudrait six!

En cas de refus on dit :  
Je savais bien, mère aux cochons,  
Que je n'aurais rien eu de vous!  
Je savais bien, mère aux loups,  
Que vous préféreriez recevoir que donner!

Cette chanson de quête<sup>3</sup>, dont chacun des couplets était ponctué de tonitruants « *eginane! eginane!* », a été recueillie à maintes reprises et figure, par exemple, dans l'édition de 1867 du *Barzaz-Breiz* de Théodore Hersart de la Villemarqué, notée en 1841 à Spézet et à Cléden-Poher<sup>4</sup>. Lors de mes propres enquêtes de terrain (1976–1978), j'en ai retrouvé le souvenir dans toute une partie de la Haute-Cornouaille où, au début du xx<sup>e</sup> siècle, la tournée se déroulait au moment du carnaval, et non plus à la toute fin de l'année comme s'accordent à la situer La Villemarqué et les témoignages du xix<sup>e</sup> siècle. Sans doute s'agit-il là d'une évolution récente, due au fait que l'on tue souvent le cochon à la veille des jours gras, et que la viande est alors plus abondante dans les charniers.

Dans la belle version d'Albert Séven, comme dans plusieurs versions bretonnes, on note la mention de la présence, à la tête du groupe, d'un capitaine, « *ar c'hapiten* ». Certaines font également allusion à celle d'un sergent et d'un caporal<sup>5</sup>, ce qui pourrait laisser penser à l'existence d'une

3. Notée par Fañch Postic et Donatien Laurent, publiée dans *ArMen*, n° 1, p. 52–53.

4. « *Troad ann eginane / La tournée de l'Aguilaneuf ou des étrennes* », *Barzaz-Breiz*, Paris, 1867, p. 445–452; pour les manuscrits, cf. Fañch Postic et Donatien Laurent, *ArMen*, n° 1, p. 53–56.

5. Cf. Yan Kerhlen [Jean-Mathurin Cadic], « L'Aguilaneuf ou la quête des étrennes »,

forme d'organisation paramilitaire de société de jeunesse dont on n'a pas par ailleurs de traces en Bretagne, mais que l'on connaît bien en d'autres régions de France. On pourrait également en trouver la confirmation dans la forme que présentait, dès le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, dans certaines villes bretonnes<sup>6</sup>, les cortèges de l'*eginane* sillonnant les rues pour récolter les dons en nature ou en argent en faveur des indigents de l'hôpital, cortèges auxquels les notables prenaient volontiers part<sup>7</sup> (ill. 1). Pour Morlaix,



1. L'imposant cortège de l'Eginane à Landerneau un 31 décembre, vers 1850. Gravure de Max Radiguet dans la revue *L'Illustration*, vol. xxiii, 1854, p.40.

nous disposons d'une belle description parue en 1683 dans le *Mercure Galant*<sup>8</sup> :

C'est une feste qu'on fait à Morlaix le dernier jour de l'an : & consiste en des présens de viande, que les Bourgeois font aux pauvres. L'ouverture en est toujours faite par ceux de l'Hôtel-Dieu, auxquels on donne des habits grotesques; &

---

dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1891, p. 149–156.

6. Notamment Lesneven, Morlaix, Landerneau et Saint-Pol-de-Léon dans le nord du département du Finistère.
7. Fañch Postic, « Les cortèges urbains de l'Eginane dans le Finistère », dans *Culture et divertissements dans la ville de Basse-Bretagne*, numéro spécial de la revue *Kreiz* (à paraître), CRBC, UBO, Brest.
8. Gilles Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue françoise ou Origines de la langue françoise*, Paris, 1694, article « Guignannées », p. 382. Texte cité d'après l'édition de 1750, p. 719–720.

qui commencent à demander les GUIGNANNEES dès le 27, ou 28, de Décembre. Ils ont un Capitaine, deux Tambours, avec Officiers & Soldats, tous ajustés de manière différente, & à chaque porte qu'on leur donne, ils font des cris qui sont entendus de toute la ville. Le dernier soir de l'année, la Bourgeoisie se rend à la Maison de ville, qui est la plus belle de la Province. Les Syndic Juges Consuls & Jurats, s'y trouvent : & on délibère avec eux de la route qu'on tiendra. La délibération finie, on sort dans l'ordre qui suit : Quatre Trompettes, précédées de quantité de flambeaux, marchent à la tête, pour avertir les habitants d'ouvrir leurs portes, & d'apprêter leurs présens. Ensuite vont les Tambours & Fifres : & derrière eux, dix ou douze crocheteurs que l'on charge des présens reçus. Ces crocheteurs sont couronnés de laurier, et de fleurs attachées de toutes couleurs. Les Syndic & Jurats les suivent, ayant devant eux les quatre Hérauts de la ville, & quelques jeunes Bourgeois députés pour recevoir les présens. Chacun en fait selon son pouvoir, & il n'y a personne qui s'en puisse dispenser. Ainsi, ce ne sont qu'acclamations continuelles, puisqu'on en fait à chaque présent, qui est élevé fort haut par celui qui le reçoit. Ces Messieurs sont suivis de violons, de hautbois, & de toute la jeunesse, à laquelle la plûpart de la Noblesse ne dédaigne pas de se joindre : ce qui fait un Cortège très-nombreux. Tous ceux qui en sont prennent des habits fort propres, & s'arment de grands bâtons, pour rompre les portes, s'il s'en trouvoit de fermées. On va d'abord chez M. le Gouverneur, qui fait toujours des présens considérables : comme un mouton gras dans un grand bassin, des chapons, perdrix, bécasses & autres gibiers dans deux autres. Les Belles sont aux fenêtres, avec leurs présens qu'elles descendent dans des paniers ou corbeilles fort propres. Ce sont toutes sortes de petits animaux en vie, ornés de rubans : comme, perdrix rouges, pigeons des plus beaux, tourterelles, lapins blancs & noirs, et enfin, ce qu'il y a de plus rare, des martres, des écureuils, des cochons d'Inde, des furets, &c. Ces présens ne sont pas comme les autres. Celles qui les font, en favorisent qui elles veulent : & c'est à l'envi qui aura quelque chose de plus beau. La plûpart de ceux qui les reçoivent, prennent cette occasion de donner les étrennes à celles qu'ils aiment, en mettant d'autres présens dans leurs corbeilles, avant qu'elles les retirent. Il n'y a point de moment plus commode pour cela : & telle qui dans un autre tems se trouveroit offensée du moindre billet, reçoit ce jour-là de son Amant toutes choses avec plaisir.



Arnold van Gennep ne voit dans ces cortèges urbains qu'une simple adaptation urbaine et tardive d'une pratique rurale<sup>9</sup>. Ce n'est pas si sûr.

### Les quêtes franco-canadiennes de la *ignolée* ou *guignolée*

Cette quête chantée de l'*eginane* bretonne est en tout point proche de celle de la *guignolée*, ou *ignolée*, bien connue dans le Canada francophone, où elle été apportée par les colons français qui s'y sont installés. À l'origine, la *guignolée* se déroulait également à la veille du jour de l'an et il s'agissait, là aussi, pour des groupes d'aller de maison en maison recueillir de la viande de porc pour les plus démunis : en 1863, dans *Forestiers et voyageurs – Études de mœurs*, Joseph-Charles Taché<sup>10</sup> en donne une description, souvent reprise à sa suite :

Dans nos campagnes, c'était toujours une quête pour les pauvres que l'on faisait dans laquelle la pièce de choix était un morceau de l'échine du porc, avec la queue y tenant, qu'on appelait l'*échignée* ou la *chignée*. Les enfants criaient à l'avance en précédant le cortège : *la Ignolée qui vient!* On préparait alors sur une table une collation pour ceux qui voulaient en profiter et les dons pour les pauvres.

Les *Ignoleux*, arrivés à la maison, battaient devant la porte, avec de longs bâtons, la mesure en chantant : jamais ils ne pénétraient dans le logis avant que le maître et la maîtresse de la maison, ou leurs représentants, ne vissent en grande cérémonie leur ouvrir la porte et les inviter à entrer. On prenait quelque chose, on recevait les dons dans une poche qu'on allait vider ensuite dans une voiture qui suivait la troupe; puis on s'acheminait vers une autre maison, escorté de tous les enfants et de tous les chiens du voisinage, tant la joie était grande... et générale!<sup>11</sup>

Joseph-Charles Taché, puis Ernest Gagnon dans *Chansons populaires du Canada* (1865) (**ill. 2 et 3**) donnent la chanson qui accompagnait cette tournée : voici la version qui, selon Taché, se chantait « *dans les paroisses du Bas du Fleuve* » :

9. Arnold Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Picard, tome I, volume 7, 1958, p. 2909.
10. Joseph-Charles Taché (1820–1894), médecin, écrivain, journaliste et homme politique.
11. Cité par Ernest Gagnon dans *Chansons populaires du Canada*, Québec, Bureaux du « Foyer canadien », 1865, p. 238–239.



Bonjour le maître et la maîtresse  
 Et tous les gens de la maison.  
 Nous avons fait une promesse  
 De v'nir vous voir une fois l'an.  
 Un' fois l'an... Ce n'est pas grand' chose  
 Qu'un petit morceau de chignée.

Un petit morceau de chignée,  
 Si vous voulez.  
 Si vous voulez rien nous donner,  
 Dites-nous lé.  
 Nous prendrons la fille aînée  
 Nous y ferons chauffer les pieds!  
 La Ignolée, La Ignoloche!  
 Pour mettre du lard dans ma poche!

Nous ne demandons pas grand'chose  
 Pour l'arrivée.

**A** Solo, reprise en chœur.  
 Bonjour le maître et la maîtresse Et tout le  
**B** Solo, reprise en chœur.  
 mond' de la mai-son. Pour le der-nier jour de l'an-  
**C** Solo, reprise  
 né-e La I-gno- lé' vous nous de- vez. Si vous vou-  
 en chœur.  
 lez rien nous don-ner, di-tes-nous lé- e: On emmé-  
 ne- ra seu-le- ment la fille ai- né- e.  
**D** Solo, reprise en chœur.  
 On lui fe- ra fair' bon- hé- chère, On lui fe-  
 ra chauffer les pieds.

**A** Bonjour le maître et la maîtresse } bis.  
 Et tout le mond' de la maison. }  
**B** Pour le dernier jour de l'année } bis.  
 La Ignolé' vous nous devez. }  
**C** Si vous voulez rien nous donner, } bis.  
 Dites-nous lé-e; }  
 On emmènera seulement La fille aînée. }  
**D** On lui fera fair' bonne chère, } bis.  
 On lui fera chauffer les pieds. }

AUTRE VERSION  
 (Recueillie par M. le Docteur J. A. LeBlanc.)

Bon-jour lo maître et la maî- tres- so  
 Et tous les gens de la mai-son. Nous a vons  
 pris u- ne cou- tu- me De v'nir vous voir u-  
 ne fois l'an. U- ne fois l'an... C'est pas grand'.  
 chos' Pour l'ar- ri- vé- e, Qu'un pe- tit  
 morceau de chi- gné', Si vous vou- lez- e.

Bonjour le maître et la maîtresse  
 Et tous les gens de la maison.  
 Nous avons pris une coutume  
 De v'nir vous voir une fois l'an.  
 Une fois l'an... C'est pas grand' chos'  
 Pour l'arrivée,  
 Qu'un petit morceau de chignée,  
 Si vous voulez e.

2. « La Guignolée », Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, 1865, p. 248–249.

3. « La Guignolée » (« autre version »), Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, 1865, p. 250.

Vingt-cinq ou trent' pieds de chignée  
Si vous voulez.

Nous sommes cinq bons drôles,  
Et si notre chant n'vous plaît pas  
Nous ferons du feu dans les bois,  
Etant à l'ombre;  
On entendra chanter l'coucou  
Et la colombe!<sup>12</sup>

De nombreuses versions de la chanson ont été recueillies depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dont Conrad Laforte a dressé la liste dans le tome II de son *Catalogue de la chanson folklorique française*<sup>13</sup>. La plupart du temps les chanteurs-quêteurs qui réclament la « *filles aînées* » se proposent non seulement de lui « *chauffer les pieds* », mais également de lui faire « *bonne chère* ».

### Entre interdictions et récupérations

Dans le Canada francophone, on attribue souvent l'origine de cette quête chantée à des membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, qui l'auraient mise à l'honneur au début des années 1860. Pourtant la guignolée canadienne est assurément antérieurement implantée et Ernest Gagnon laisse même entendre que, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle semble quelque peu moribonde.

Je suis loin, lui écrit vers 1860 son ami Adélarde Boucher<sup>14</sup>, d'oublier la Ignolée, qui se prononce ici [*Montréal*], universellement, *Guignolée*. Malheureusement, toutes mes démarches, jusqu'à présent, n'ont abouti à rien d'utile. Tout le monde sait les premiers vers, rien de plus. L'usage s'en passe à Montréal comme à Québec. *Jadis* ce chant était suivi de quêtes en faveur des pauvres de la localité *sérénadée*. Aujourd'hui, les *artistes-chanteurs* se constituent eux-mêmes les pauvres, et transforment en copieuses libations les aumônes qu'ils réussissent encore à prélever de leurs dupes. Ce secret dévoilé a refroidi, comme vous pouvez bien le penser, les sympathies des cœurs charitables, et, aujourd'hui,

12. *Id.*, p. 239.

13. Conrad Laforte, *Le Catalogue de la chanson folklorique française*, II *Chansons strophiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Archives de folklore » 20, 1981, tome II, p. 343-345.

14. Adélarde Boucher (1835-1912). Musicien, il fut également éditeur de musique pour les œuvres d'Ernest Gagnon notamment.

artistes et pauvres exploitent avec un mince succès « La Guignolée »<sup>15</sup>.

La quête aurait donné lieu à quelques débordements, qui sont autant de prétextes pour les autorités pour essayer de canaliser une pratique en délivrant même « *un permis de courir la Ignolée* », comme l'aurait fait le maire de Montréal dans les années 1860 :

Cette coutume traditionnelle de *courir la Ignolée* s'est surtout conservée dans la ville et le district de Montréal. Il y a à peine cinq ou six ans, le maire de Montréal donnait à des jeunes gens, la veille du jour de l'an, des *permis* de courir la Ignolée, sans lesquels on s'exposait à avoir affaire à la police. Cette mesure de précaution n'empêchait cependant pas toujours les désordres : lorsque, par exemple, deux *Guignolées* se rencontraient, pour peu qu'on se fût grisé en chemin, il y avait bataille, et les vainqueurs grossissaient leurs trésors du butin des vaincus.<sup>16</sup>

Voilà autant d'éléments qu'on retrouve en Bretagne et, plus largement dans tout l'ouest de la France. En Haute-Bretagne, par exemple, dès le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, l'écrivain Noël du Fail raconte, dans ses *Propos rustiques*, la rude bataille qui oppose deux cortèges effectuant la tournée d'*Haguilanneuf* dans la région de Rennes<sup>17</sup>. Pointant, comme au Canada, les débordements dont ces quêtes sont l'occasion en Bretagne, les autorités ont très tôt cherché à les interdire. Dès 1670, le Parlement de Bretagne prenait un arrêt contre les habitants de Saint-Briac et des paroisses voisines qui « *faisoient des assemblées et danses..., couraient les nuits aux filleries, renderies, bals et danses, au gui l'an neuf, déguisés et masqués, se déguisoient et alloient dans les églises travestis, contrefaisant les nouvelles mariées...* »<sup>18</sup>. En 1678, c'est le sénéchal de Gourin qui défendait toute quête « *d'étrennes ou autrement aucun hoguilanneuf de viande, argent, ni autrement* »<sup>19</sup>. Le 24 décembre 1772, le sénéchal de Belle-Île-en-mer prenait à son tour une ordonnance allant dans le même sens<sup>20</sup>. À Châteaubriant, la quête, attestée dès 1592,

15. Ernest Gagnon, *op. cit.*, p. 241.

16. *Id.*, p. 240.

17. Léon Ladulfi [Noël du Fail], *Propos rustiques*, 1<sup>re</sup> édition, Lyon, 1547, chapitre x : « Mistoudin se venge de ceux de Vindelles qui lauoyent battu, allant a haguilleneuf ».

18. Recueil des arrêts des paroisses, arrêt du 11 juillet 1670, sur la plainte du curé de Saint-Briac.

19. Archives départementales du Morbihan, B.2194, cité par le chanoine Danigo, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1973, p. 33.

20. Cf. Van Gennep, *op. cit.*, t. 1, vol. 7, p. 2907–2908.

fait l'objet d'une interdiction en 1688 : « *il paraît qu'elle se faisait par une troupe de jeunes gens qui se faisaient accompagner de vèze, tambours et violons etc. et que leurs chansons n'étaient pas des cantiques* »<sup>21</sup>. Cela ne semble guère suivi d'effet, car l'interdit doit être renouvelé en décembre en 1732. Mais la quête, qui, dans une paroisse pauvre, sert notamment à financer les luminaires, est finalement tolérée par l'évêque de Nantes à condition qu'elle se fasse « *sans tambour ni trompette* »<sup>22</sup>. Des quêtes d'« *aguilaneuf* » destinées à financer les cierges des églises, parfois effectuées, comme à Châteaubriant, par les marguilliers, ont été répandues dans toute la région de Nantes où elles se sont parfois maintenues jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Elles étaient également connues dans les régions voisines, comme en Anjou, où elles font, dès 1595, l'objet d'une condamnation par le synode tenu à Angers :

certaine coutume de longtemps observée en quelques endroits de notre siège et principalement ès paroisses qui sont sous le doyenné de Craon et de Candé, le jour de la fête de la Circoncision de Notre Seigneur, qui est le premier jour de l'an, et autres en suivans, les jeunes gens d'icelles paroisses de l'un et l'autre sexe vont par les Eglises et maisons faire certaines quêtes qu'ils appellent aguilaneuf, les deniers de laquelle ils promettent employer en un cierge en l'honneur de Notre Dame et du patron de leur paroisse.

Toutefois nous sommes avertis, que sous ombre de quelque peu de bien il s'y commet beaucoup de scandales. Car outre que lesdits deniers et autres choses provenant de la dite quête ils n'emploient pas la dixième partie en l'honneur de l'église, ains consomment quasi tout en banquets, yvrogneries et autres débauches, l'un d'entre eux qu'ils appellent leur follet, sous ce nom prend la liberté, et ceux qui l'accompagnent aussi, de faire et dire en l'église et autres lieux des choses qui ne peuvent être honnêtement proférées, écrites ni écoutées, même jusqu'à s'adresser souvent avec insolence grande au prêtre qui est à l'autel et contrefaire par diverses singeries les saintes cérémonies de la messe et autres observées en l'église.

- 
21. Archives départementales du Morbihan, B.2126 reg. fol. 37, cité par le chanoine Danigo, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1972, p. 30.
  22. Abbé Guillotin de Corson, « Vieux usages du pays de Châteaubriant », *Mémoire de l'Association Bretonne*, t. 23, 1904, p. 23–25. La « vèze » est la cornemuse de la région de Nantes.
  23. *Ibid.* Citant l'abbé Goudé, *Histoire de Châteaubriant*, p. 381–382.

Et sous couleur dudit aguilaneuf, prennent et dérobent ès maisons où ils entrent tout ce que bon leur semble, dont on n'ose se plaindre, et ne peut-on les empescher, pource qu'ils portent bâtons et armes offensives et autres ce que dessus font une infinité d'autres scandales.<sup>24</sup>

Suit la défense « *très expresse* » à toute personne de l'un et l'autre sexe et de quelques condition et qualité qu'ils soient de célébrer l'aguilaneuf de cette manière « *ni faire assemblée plus grande que de deux ou trois personnes pour le plus accompagnées de l'un des procureurs de la fabrique ou de quelque autre personne d'âge... à la charge d'employer en cire pour le service de l'église tous les deniers qui en proviendront* ». Comme à Châteaubriant, cela ne semble pas avoir été entendu puisque le synode de 1668 doit revenir à la charge :

Il se commet un abus dans la plupart des paroisses de la campagne, que nous croyons être particulier et n'avoir cours qu'en ce diocèse... qu'en certains temps de l'année il se fait des assemblées de personnes qui vont visiter par les paroisses pour l'entretienement du luminaire. Ce que l'on appelle vulgairement Guilanleu, ou Guy-lanneuf ou Bachelles; et que durant cette quête il se fait des réjouissances, ou plutôt des débauches, avec danses, des chansons dissolues et criminelles...<sup>25</sup>

Si, en Bretagne bretonnante, l'on n'a pas de traces d'interdictions formelles de la part de l'Église, on peut toutefois penser que, notamment dans le Léon, où l'emprise du clergé a été particulièrement forte, ce dernier a cherché à éradiquer les quêtes de l'*eginane* en leur opposant, par exemple, des quêtes de Noël aux chants bien plus « convenables », parfois confiées aux enfants de chœur. Dès le tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dom Le Pelletier fait bien la distinction entre le caractère « *pieux* » et « *innocent* » des quêtes rurales, qui s'accompagnent de cantiques de Noël, et l'esprit profane des « *bacchanales* » urbaines :

Les jeunes garçons vont le dernier jour de l'année par les bourgs, villages et maisons chantant des cantiques en leur langue sur la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, et à la fin ils crient tout haut *Ma eghinat, ma eghinat, ma eghinat*. Il n'y a rien en cela que de pieux, ces jeunes garçons étant ordinairement gardeurs de bétails, représentant les pasteurs

---

24. Cité par Van Gennep, *op. cit.*, t. I, vol. 7, p. 2883–2884.

25. *Ibid.*

auxquels les Anges annoncent cette grande nouvelle exprimée par le mot grec *Evangile*.

Mais la simplicité de cette innocente réjouissance étant laissée aux simples, les gens du monde en font une fette toute profane, qui sert plus les Bacchanales qu'une cérémonie chrétienne, laquelle ne garde rien de son premier but que le profit qu'en retirent les pauvres, auxquels on donne ce que l'on reçoit pour étrennes en allant par les maisons de la ville. Cette coutume, qui s'est abolie presque en toutes les villes, étoit encore observée à Morlaix il y a peu d'années, et je crois qu'il en reste encore une partie.<sup>26</sup>

Dom Le Pelletier précise que « *Eghina, ou Eghinat* » est encore, à son époque, le terme dont « *on se sert au pais de Léon pour demander les étrennes* », ce que semble bien confirmer, un siècle plus tôt, un procès qui fait suite à la mort suspecte d'un gentilhomme de la paroisse de Ploudaniel le 31 décembre 1612 : les minutes relatent en effet par le détail l'emploi du temps et le parcours de Viçant an Ours et de François Coant, allant de ferme en ferme chanter Noël, le dernier jour de l'année « *qu'on dict guy a l'an neuf* », précise le document, pour recueillir, de gré ou de force, victuailles ou argent. Dans leurs agapes, ils sont accompagnés d'un musicien et de quelques acolytes<sup>27</sup>.

Toujours est-il que le mot *eginad* a été progressivement supplanté par celui de *kalannad* (du latin *calendae*), qui est le seul en usage en Léon aux *xix<sup>e</sup>* et *xx<sup>e</sup>* siècles. Dans son *Dictionnaire* publié en 1847, Le Gonidec, né au Conquet en 1775, dit ne connaître le mot *eginad* que par dom Le Pelletier. De fait, au *xix<sup>e</sup>* siècle, l'*eginane* ne subsiste plus que dans quelques villes de l'ancien évêché de Léon.

Cette évolution touche également le chant utilisé par les quêteurs, une « *chanson sottte et ridicule* » selon dom Le Pelletier, qui n'en donne malheureusement qu'un seul couplet<sup>28</sup> :

*Eghin an eit  
Toul e ma bros a va zahe  
Ur battel kig sal estanke  
Eghin an eit.*

Le blé germe  
Ma jupe est percée et ma robe  
Un morceau de lard la boucherait  
Le blé germe.

26. *Dictionnaire de la langue bretonne*, manuscrit de 1716, publié par la Bibliothèque municipale de Rennes en 1975, p. 433-434. L'article sera partiellement repris dans l'édition imprimée en 1752 chez Delaguette à Paris.
27. Louis Le Guennec, « L'ancienne fête de l'Aguilané », dans *Vieux souvenirs bas-bretons*, Quimper, Amis de Louis Le Guennec, 1938, p. 49-53.
28. Le Pelletier propose de voir dans le mot *eginane*, l'expression « *egin an ed* », c'est-à-dire effectivement « le blé germe ».

« Cette chanson, ajoute-t-il, est encore moins impertinente que plusieurs autres qui se chantent en cette occasion. Or comme leur refrain est toujours Eghin an-eit, on nomme cette feste l’Eghinat et l’Eghinaneit, et par corruption la guinanée ou guignanée... »

Vers 1815, l’imprimeur morlaisien Alexandre Lédan note, dans l’un de ses cahiers manuscrits, un petit couplet de la même veine où *eginane* a fait place à « *Nouel* »<sup>29</sup> :

*Nouel, Nouel da Nedelec*  
 Noël, Noël à Noël  
 Ma queue de chemise est déchirée,  
 Un morceau de lard pour la rapiécer,  
 Et une andouille pour la coudre.

C’est aussi de Noël dont il est question dans la version recueillie en 1889 par François-Marie Luzel auprès de Paul Le Calvez du Trévou dans les Côtes d’Armor :

*Canomp ann Nouël, en penn ann ti*  
*Per, pe avalo a vanq d’in*

Chantons Noël, au bout de la maison!  
 Poires ou pommes il me faut;

*Per, pe avalo, pe arc’hant,*  
*Pe ar verc’h henan, mar gë coant;*

Poires ou pommes, ou argent,  
 Ou la fille aînée, si elle est jolie;

*Ha mar gë coan, roët ’neï d’in,*  
*Ha mar gë vil, coc’h ewit-hi.*

Et si elle est jolie, donnez-la moi,  
 Et si elle est vilaine, bran [merde] pour elle!

*Canomp an Nouël da Nedelec!*  
*Arri ê ’r paour-kès Herve Brozec,*

Chantons la Noël à la Nativité!  
 Voici venir le pauvre cher Hervé Brozec,

*Hac he vissac’hic ’zo war he chouc,*  
*He votoigo, dour ha fanc tout;*

Et son petit bissac est sur son dos,  
 Ses petits sabots ne (sont) qu’eau et fange.

*Chomet ê divezad da vale*  
*Ewid clasq brigons d’he vugale*

Il est resté tard en route,  
 Pour chercher des croûtes de pain à ses enfants.

*Canomp ann Nouël da Nedelec!*  
*Toul ec’h ê he zê hac he roched :*

Chantons la Noël à la Nativité;  
 Percées sont sa saie et sa chemise :

*Eun tam kig-sal ewit pesseliad,*  
*Hac eun andouillenn ewit griad!*

(Donnez) un morceau de lard pour (les) rapiécer,  
 Et une andouille, pour servir d’aiguille.

*Canomp Nouël da Nedelec!*  
*Arri ê ’r milliner d’ho culet;*

Chantons la Noël à la Nativité!  
 Voici le meunier qui arrive vous voir;

*Mar na ret d’ezhan he dizro mad,*  
*Hen hen dô zonj deuz ho sac’had.*

Si vous ne lui donnez ses étrennes,  
 Lui, se souviendra de (se venger sur) votre sac.

29. Cité par Hervé Peaudecerf, « Alexandre-Louis-Marie Lédan (1777–1855) – Un imprimeur breton au XIX<sup>e</sup> siècle (1805–1855) », thèse dactylographiée, Rennes, 2002, tome III, « les manuscrits », « Couplédic », p. 77.



Voilà donc bien l'une de ces chansons<sup>30</sup> qui déplaisaient à dom Le Pelletier et dont on trouve un écho dans « *une comptine psalmodiée par les enfants du Cap [Sizun], devant les portes, le jour de Noël* », que Pierre-Jakez Hélias note au début des années 1950<sup>31</sup> :

*Kanomp Noël  
Ar gazeg wenn  
Zo kouezet en noz-man er vouilhenn  
N'eus chara men kichen an tan  
D'ober eun ti d'ar c'hi bihan.  
Pegomp peb hini deus eur penn  
"Vit kaout pe kig pe kroc'hen  
Da farda eur chupen da Wilhou  
Hag eun all deomp tout.  
Me glev trouz ar goutell vras  
Zo vont da droc'hi din eun tamm.  
Troc'hit pell deus ho torn,  
Gant aon da droc'ha an askorn.  
An askorn troc'het na gont ket,  
Ha loskit ar gwad da redek*

-----  
*Barz an ti diweza  
Eur pez daou liard am eus bet  
Hag aman mo eur pez daou wenneg  
Ha fest an oc'h mag eo lazet.  
Ma n'eo ket lazet, lazet a vo,  
Rak kig pe groc'hen a mo.  
Aman zo eur vestrez vat  
A raio din kalannad  
Nè!  
Eur grampoezenn da stanka ma zê  
Hag eul liard toull war c'horre.*

Chantons Noël!  
La jument blanche  
Est tombée cette nuit dans la boue  
En charriant des pierres près du feu,  
Pour bâtir maison au petit chien.  
Prenons-la chacun par un bout  
Pour avoir la viande ou la peau  
Pour faire une veste à Guillaume  
Et une pour chacun de nous.  
J'entends le bruit du grand couteau  
Qui va couper mon morceau.  
Coupez loin de votre main  
De peur de trancher l'os.  
L'os coupé ne compte pas  
Et laisse le sang couler.

-----  
Dans la dernière maison  
Une pièce de deux liards j'ai reçu[e]  
Et ici j'aurai une pièce de deux sous  
Et la fête du cochon s'il est tué.  
S'il ne l'est pas, il le sera  
Car j'aurai viande ou peau.  
Ici il y a une bonne ménagère  
Qui me donnera des étrennes —  
Nè! —  
Une crêpe pour boucher mon sarreau, et un liard  
troué dessus.

Le Cap-Sizun aurait donc connu d'anciennes quêtes d'*eginane*? Dans les années 1920, le chanoine Pérennès nous en apporte la confirmation : publiant un Noël bien connu que chantaient de village en village les enfants de Cléden-Cap-Sizun le soir du 31 décembre, il indique qu'ils ajoutaient comme couplet final :

*Nè, Nè,  
Eur tam krampous d'in da stanka va zê  
Ag eul lardik var c'horre ».*

*Nè, Nè,  
Un morceau de crêpe pour boucher ma robe  
Et un peu de lard dessus.*

En note, il donne une précision importante : « *Ce nè doit être une survivance d'eginane. À Cléden-Cap-Sizun et à Pont-Croix le Noël du Nouvel an s'appelle an niganad*<sup>32</sup> ». Vers 1950, tandis que le *liard* a remplacé le lard, c'est bien le mot *kalannad*, habituellement utilisé en Léon pour désigner

30. Luzel, *Soniou Breiz-Izel*, Paris, Bouillon, 1890, II, « Canomp ann Nouël », p. 168–169. Traduction française de Luzel.

31. « Comptine de Noël », *Tud Ha Bro*, supplément à la revue *Ar Falz*, 1952, p. 42.

32. Henri Pérennès, « Guinnanée et noëls populaires bretons », *Annales de Bretagne*, XVIII, 1928, p. 38.

les étrennes, que relève Pierre-Jakez Hélias. On peut donc supposer que le Cap-Sizun a été influencé, comme souvent, par un Léon maritiment proche.

À la différence de la Bretagne, dans le Canada francophone, si le clergé a repris en main la quête de la guignolée, il en a du moins conservé le nom et la chanson; en retour, il a certainement contribué à lui donner une tournure nettement religieuse qui lui est encore souvent associée aujourd'hui, comme en témoigne, par exemple, cet extrait du blogue de M<sup>gr</sup> Louis Dicaire, évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Jean-Longueuil :

Parmi les traditions du Temps des Fêtes, écrit l'évêque le 30 novembre 2007, la Guignolée vaut la peine d'être soulignée car elle est solidement ancrée dans notre mode de vie. Au moment où l'héritage chrétien est de bien des manières remis en question il est bon de se rappeler que cette tradition est née dans les paroisses rurales du Québec. Monsieur le Curé en personne, parfois accompagné de son premier marguillier ou d'un autre notable, circulait en carriole de maison en maison pour recueillir des denrées destinées aux plus démunis de la paroisse. Au milieu de la saison froide et des semaines d'isolement, cette tournée permettait également un rapprochement fraternel qui donnait du goût à la vie dure de cette époque. Beaucoup de gens, venus de tous les horizons, ont pris la relève de nos anciens curés et c'est tant mieux. Aujourd'hui comme hier le sort de nos concitoyens moins fortunés ne laisse pas indifférent. Pour les centaines de bénévoles qui unissent leurs efforts afin que le temps de Noël demeure un temps de partage authentique je demande au Seigneur une bénédiction spéciale.

Si la tradition de la Guignolée est maintenue et même développée d'année en année, c'est peut-être dû à ce petit Enfant venu dire à tous que la vie a du prix aux yeux de Dieu et qu'elle a meilleur goût quand on se donne la peine de fraterniser et de partager. Les efforts de nos contemporains pour rendre Noël plus humain constituent peut-être comme une trace du passage du Christ Jésus dans notre monde.<sup>33</sup>

L'implication du clergé dans l'organisation même de la quête, qui se faisait souvent par paroisse, lui a donc donné un sens religieux de partage et de fraternité qui s'accorde bien avec l'esprit de la fête chrétienne de la Nativité. Et la quête, qui se déroulait originellement à la toute fin de

---

33. <http://www.dsjl.org>.

l'année, s'est tout naturellement quelque peu avancée pour prendre désormais place avant Noël. Cette reprise institutionnelle de la quête a certainement contribué à la maintenir vivante, tout comme l'engagement, à partir de 1903, des membres du Cercle des voyageurs de commerce de Québec, bientôt suivis par ceux d'autres villes, qui, reprenant également la quête à leur compte, reversent les dons recueillis au clergé et aux associations charitables.

### Don et contre-don

Dans les quêtes calendaires, chantées ou non, les connotations de charité ou d'aumône n'apparaissent généralement que tardivement, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Jusque-là, les chants, les souhaits et autres prières constituent de réelles contreparties de la nourriture et de l'argent recueillis : il faut, écrit Van Gennep, soulignant à juste titre l'importance fondamentale de l'échange dans le bon fonctionnement de la société traditionnelle, « conformément aux règles de la politesse paysanne, et selon l'attitude psychique et économique du rien pour rien, gagner le don par un travail qui, dans certains cas, aux Rois par exemple, peut être un vrai spectacle, mais qui se réduit en mai à des chansons. Il est vrai que les demandes ou exigences alimentaires sont chantées, ce qui pourrait suffire. Mais les gens en veulent davantage : ils veulent une vraie chanson, de circonstance si possible, ou sentimentale, ou joyeuse »<sup>34</sup>.

Sur ce point, on se reportera au fameux *Essai sur le don* publié en 1923 par Marcel Mauss, où l'auteur montre comment le don, qui implique en retour un autre don, est le moteur essentiel de la vie sociale, politique, économique... des sociétés qu'il appelle « archaïques ». Ces dons « en théorie volontaires » sont en réalité « obligatoirement faits et rendus », d'où « le caractère volontaire, pour ainsi dire, apparemment libre et gratuit, et cependant contraint et intéressé de ces prestations »<sup>35</sup>. Dans les différents témoignages concernant les quêtes de l'*eginane*, apparaît nettement cette dualité du don volontaire et forcé. Les quêteurs sont munis de bâtons pour rompre au besoin les portes des maisons qui resteraient fermées et s'emparer de ce qu'ils trouveraient à l'intérieur. Ce « droit de vol » est d'ailleurs attesté dans la plupart des quêtes calendaires.

Si Mauss dans son *Essai* s'appuie sur l'exemple de différentes sociétés extra-européennes, se contentant d'en examiner la survivance des principes dans « les droits et les économies anciennes », Natalie Zemon Davis, une historienne américaine, a choisi pour champ d'étude la France du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans son *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup>*

34. Van Gennep, *op. cit.*, t. I, vol. 2, 1949, p. 1599

35. Marcel Mauss, *Essai sur le don – Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, *Année de sociologie*, seconde série, 1923–1924, t. I, p. 30–186.

siècle<sup>36</sup>, elle consacre tout un chapitre aux « *pratiques du don et temps public* », où elle montre que, au milieu du cycle des douze jours, qui va de Noël à l'Épiphanie, le nouvel an était par excellence la journée la plus importante du don public : la quête en était la forme fondamentale et la tournée du nouvel an le modèle. « *Les étrennes, écrit-elle, parcouraient dans les deux sens, vers le haut et vers le bas, les catégories du rang et de l'âge, mêlant les bons augures à la reconnaissance des services rendus et à l'espoir de leur continuation, ou bien de nouveaux bénéfiques dans le futur.* »

Déjà les *strenae* romaines, aux calendes de janvier, étaient de bon augure pour qui les effectuaient. La période était un grand moment de fêtes, d'échanges publics et privés, de vœux, de présents, de repas... L'*eginane* et la guignolée seraient-elles finalement de simples héritières de ces antiques *strenae*?

### Un druidique « Au gui l'an neuf! »?

Pour Joseph-Charles Taché, Ernest Gagnon, comme pour bien des auteurs français qui se sont penchés sur les origines de cette quête, son origine ne fait aucun doute : ils y voient clairement le souvenir d'un vieux rituel druidique : la guignolée ne serait en définitive, comme les quêtes françaises, que la simple déformation d'un ancien « au gui l'an neuf », en référence au cri supposé des druides cueillant le gui à l'aide de leur serpe d'or au premier janvier. Une telle interprétation, qui repose sur une homophonie à laquelle se prêtent bien entendu des formes courantes du mot telles que *aguilaneu* ou *oguilaneu*... est attestée en France dès le xv<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. On la retrouve, au fil des siècles, dans les différents dictionnaires qui au besoin sollicitent abusivement les textes de Pline l'Ancien ou n'hésitent pas même à ajouter un vers aux *Fastes* d'Ovide : « *Ad viscum druidae, druidae cantare (clamare) solebant / Au gui les druides, les druides avaient l'habitude de chanter (crier)* »<sup>38</sup> (ill. 4).

36. Natalie Zemon Davis, *The Gift in Sixteenth Century France*, The University of Wisconsin Press, 2000. Traduction française, Paris, Le Seuil, 2003, p. 39–56.

37. En 1474, dans une lettre de Rémission qui concerne Saint-Maixent dans les Deux-Sèvres, on trouve déjà l'expression « chanter au guy l'an neuf ». Cf. Roger Vaultier, *Le folklore pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, Guénégaud, 1965, p. 94–95.

38. « *Sunt qui illud au gui l'an neuf quod hactenus quot annis pridie kalendas januarii, vulgo publice cantare in Gallia solet ab Druidis manasse autumant; ex hoc forte Ovidii : ad viscum Druidae, Druidae clamare solebant. Solitos enim aiunt Druidae per suos adolescentes viscum suum cunctis mitterre, eoque quasi munere bonum, faustum felicum et fortunatum omnibus annum precari* ». [Il y en a qui pensent que cet au gui l'an neuf, que l'on a coutume de chanter encore à présent en France le dernier jour de décembre, est venu des druides, peut-être d'après ce vers d'Ovide « au gui les druides, les druides avaient l'habitude de chanter ». On dit en effet que les druides envoyaient du gui à tout le monde par leurs jeunes gens et que,



4. Présente dès le Moyen-Âge, l'idée reçue des druides cueillant le gui au changement d'année en criant « Au gui l'an neuf » n'a pas totalement disparu aujourd'hui. (Gravure illustrant *La Bretagne ancienne et moderne* de Pitre-Chevalier, en 1844, p.38.)

Présente dans le questionnaire de l'Académie celtique au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>, reprise par l'écrivain Chateaubriand dans un passage des *Martyrs* en 1826<sup>40</sup>, adoptée par Jean-Jacques Ampère dans ses *Instructions relatives aux poésies populaires de la France* en 1852<sup>41</sup>,

par ce présent, ils souhaitent à tous une année bonne, heureuse et fortunée.] Citant ce passage de la *Cosmographie* (1605) de Paul Mérieux (1588–1607), part. 2, liv. 3, chap. 11, Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique* (mot « aguilanleu », 1694, p. 12) fait toutefois remarquer que le vers n'est pas d'Ovide. Ce vers dont on trouverait la première mention dans *De prisca celtopaedia*, publié à Paris, 1556, par Jean Picart, et qui est parfois également attribué à Pline (*Dictionnaire Larousse universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 6, 1870, article « druide »), sera régulièrement repris par la suite.

39. « La veille du premier janvier proclame-t-on le *guy l'an neuf*? Les enfans vont-ils, en criant *ma guilanneu*, demander des étrennes? », « Questions proposées par l'Académie celtique », *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dentu, 1807, p. 76.
40. Édition Ladvoat, 1826–1827, p. 71. Chateaubriand consacre un long passage à la cueillette du gui sacré et met le fameux cri dans la bouche de la prêtresse Velléda.
41. *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, 1853, « II. Poésies



acceptée par le *Grand Larousse* ou le *Dictionnaire* de Littré au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup> et même au-delà... cette étymologie a la vie dure encore aujourd’hui, y compris dans le très sérieux *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, publié par le Centre national de la recherche scientifique : sous l’article « Gui », dans un volume paru en 1981, on lit en effet : « *Au gui l’an neuf! Exclamation issue des traditions druidiques que l’on lançait à l’occasion de la nouvelle année.* » Il suffit de consulter les nombreux sites et blogues qui, sur internet, évoquent les origines de la guignolée dans le Canada francophone pour constater la présence toujours prégnante de cette origine druidique<sup>43</sup>.

Taché et Gagnon avaient connaissance de l’explication de Jean-Jacques Ampère par « gui l’an neuf », d’autant plus qu’elle avait été reprise dans le *Journal du Québec* du 10 janvier 1854. Cela inspire d’ailleurs à Ernest Gagnon une belle envolée lyrique :

Les menhirs, les dolmens, les cromlec’hs, que l’on rencontre à chaque pas en Bretagne, ne sont des monuments que pour les Bretons ou ceux qui vont les voir en Bretagne, tandis que les joyeuses Guignolées, qui ont avec ces monuments communauté d’origine, sont chantées partout où se trouvent des descendants de Kimris ou de Gaulois : à Chartres, à Pékin, à Alger, à Mexico ou dans le pays des Algonquins.<sup>44</sup>

Joseph-Charles Taché va encore plus loin, en relevant des souvenirs druidiques dans la chanson de quête elle-même :

Le christianisme avait accepté la coutume druidique en la sanctifiant par la charité, comme il avait laissé subsister les

---

populaires d’origine païennes. 1. souvenirs druidiques », p. 18 : « *un refrain peut-être la seule trace de souvenirs qui remontent à l’époque druidique, tel est celui qui, dans plusieurs chants populaires, ramène le mot la guilloné, la guillona, la guilloneou suivant les dialectes; mot dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître gui l’an neuf (neu), d’autant plus qu’on chante ce refrain à Noël, époque des anciennes cérémonies gauloises qui se rapportaient au solstice d’hiver...* »

42. *Dictionnaire* d’Émile Littré, 1867 : « *Au gui l’an neuf, espèce d’exclamation qui paraît s’être conservée en mémoire de la cérémonie où l’on distribuait le gui, chez les Gaulois* ». Le *Grand Larousse*, 1872 : « *Au gui l’an neuf ou A gui l’an neuf, sorte de cri qu’on poussait autrefois au premier de l’an, à cause de la coutume gauloise de distribuer le gui ce jour-là. Des vestiges de cet usage ont longtemps subsisté en France, et surtout en Bretagne, où, la veille du premier de l’an, les pauvres allaient quêter leurs étrennes au cri de a gui l’an neuf.* »

43. Cf. par exemple : [www.thecanadianencyclopedia.com/index](http://www.thecanadianencyclopedia.com/index); [www.prologue.qc.ca/pedago/celebrons/guignolee.htm](http://www.prologue.qc.ca/pedago/celebrons/guignolee.htm).

44. Ernest Gagnon, *op. cit.*, p. 248.

menhirs en les couronnant d'une croix. Il est probable que ces vers étranges :

*Nous prendrons la fille aînée,  
Nous y ferons chauffer les pieds!*

sont un reste d'allusions aux sacrifices humains de l'ancien culte gaulois.<sup>45</sup>

Arnold Van Gennep, à qui toute théorie « ethnique » donnait des allergies immédiates, provoquant chez lui de sérieuses irritations et d'insupportables démangeaisons, démonte, avec raison bien entendu, cette interprétation pour le moins fantaisiste<sup>46</sup>. La guignolée comme ses sœurs bretonnes, françaises et plus largement européennes n'ont absolument rien à voir avec le gui. Et il est pour le moins surprenant que la plupart des auteurs ne semblent pas avoir été frappés par le caractère pour le moins aberrant de mettre dans la bouche des druides une expression purement française.

Van Gennep n'est toutefois pas le premier à remettre en cause cette interprétation par « au gui l'an neuf ». En 1867, dans son *Barzaz-Breiz*, La Villemarqué avait déjà écarté cette hypothèse pour proposer de voir dans le breton *eginane*, le mot *egin*, germination, attesté dans les différentes langues celtiques insulaires<sup>47</sup>. Ce point avait, dès 1856, fait l'objet d'un échange épistolaire entre La Villemarqué et Jacob Grimm qui adhérait tout à fait à l'explication étymologique de l'auteur du *Barzaz-Breiz*<sup>48</sup>. La Villemarqué ne faisait d'ailleurs lui-même que reprendre en partie l'hypothèse émise dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle par dom Le Pelletier. Van Gennep en avait évidemment connaissance, mais il n'y souscrit pas plus qu'à la première, excluant de prime abord toute origine celtique : pour lui le mot vient tout simplement de *aguine*, *aguinette*, *guilanneu*, *guilanne*, *guilannette* qui, dérivé du normand *hague*, branche coupée, désigne la petite baguette de coudrier que portent les enfants normands lors de la quête<sup>49</sup>.

45. Cité par Ernest Gagnon, *op. cit.*, p. 239–240.

46. Van Gennep, *Manuel...*, *op. cit.*, t. 1, vol. 8, *Cycle des Douze Jours*, rédigé par Bernadette Guichard, Paris, Picard, 1988, p. 3478–3482.

47. *Barzaz-Breiz*, 1867, p. 451–452.

48. Bernard Lauer et Bärbel Plötner, « Jacob Grimm und Th. Hersart de la Villemarqué ein briefweschel aus der frühzeit der modern keltologie », dans *Jarhbuch der Brüder Grimm-Gesellschaft*, Kassel, 1991, p. 57–61.

49. D'après les notes de Van Gennep, dans Arnold Van Gennep, *op. cit.*, t. 1, vol. 8, p. 3477. Van Gennep reprend l'interprétation de Lazare Sainéan dans *Les sources indigènes de l'étymologie française*, Paris, 1925, p. 278.



Comment une telle explication peut-elle toutefois rendre compte du fait qu'une quête du même type, et sous des noms qui paraissent d'évidence appartenir à une même famille linguistique, ont existé sur toute la façade ouest de l'Europe : du nord de l'Angleterre et sud de l'Écosse (*Hogmanay*, *Hogmene*, *Hagmena...*), peut-être même dans les îles Shetland (*Huggeranonie*), l'île de Man (*Hogunna*), la Cornouailles britannique (*nickynan*), les îles Scilly, Guernesey (*Oguignano*), Jersey (*Guilannée*), et dans toute une large moitié ouest de la France ainsi, peut-être, qu'en Espagne? En effet, si les mots *Aguinaldo...* ou *Aguilando* (déjà attesté vers 1600) désignent encore les étrennes, ils sont souvent expliqués par le latin « *hoc in anno* », « en cette année » : c'est l'étymologie avancée notamment par le très sérieux *Dictionnaire de l'Académie royale d'Espagne*. Toutefois un certain nombre de spécialistes proposent de rapprocher le terme avec ceux en usage sur toute la façade atlantique. Ce à quoi je serais tenté de souscrire. Dans les mascarades hivernales des Asturies, *Los Aguilanderos* désignent les « quêtesurs d'étrennes » et accompagnent d'autres personnages dont un « capitaine »...<sup>50</sup>, ce qui n'est pas sans rappeler les cortèges bretons de l'*eginane*.

Avec Donatien Laurent, dans l'article commun publié en 1986 dans la revue bretonne *ArMen*, nous avons avancé l'hypothèse que sous l'ensemble de ces termes, il y a peut-être bien un mot d'origine celtique, reposant sur une racine indo-européenne \**ak-* qui induit l'idée de « pointe » et, par extension de « pousse », « germe »<sup>51</sup>.

Alors, avec toutes les réserves d'usage qui s'imposent, notre pratique prendrait une étonnante ampleur géographique qui conduirait à modifier le titre de cette communication : en effet de la péninsule ibérique, l'*aguilando* ou *aguinaldo*, généralement associé à la Nativité, a gagné, au fil des colonisations successives, une bonne partie de l'Amérique du Sud (Colombie, Mexique, Porto-Rico, Vénézuéla, Équateur...) et même les Philippines.

En dehors de la péninsule ibérique, notre pratique calendaire est également toujours bien présente en Écosse, où *Hogmanay*, qui marque la nouvelle année, est resté, jusqu'à ces toutes dernières années, l'un des temps forts de l'année quand Noël n'était qu'un jour comme les autres, façon de se démarquer évidemment de l'Angleterre voisine, où Noël était, depuis l'époque victorienne et Charles Dickens, la grande fête familiale de l'année. Dans les villes écossaises, la fête a parfois pris aujourd'hui la

50. Cf. Juan Caro Baroja, *El carnaval – Analisis historico-cultural*, Madrid, 1965, édition française, *Le carnaval*, Gallimard, NRF, 1979, p. 219.

51. C'est également la racine celtique \**ak-ino* que retient Albert Deshayes dans son *Dictionnaire étymologique du breton* (Douarnenez, Chasse-Marée, 2003) pour expliquer le mot *egin* (germe) et ses dérivés *eginad* (étrennes)...

forme d'un grand événement au moment du changement d'année : c'est le cas notamment à Édimbourg où, quand la météo le permet, le festival de Hogmanay rassemble plusieurs centaines de milliers de personnes dans les rues de la vieille ville. Ce festival né, sous sa forme actuelle, dans les années 1990 est quelque peu ambigu, car il marque à la fois le souci d'exprimer une identité écossaise et, par la présence de pays invités — en 2004 ce fut la France —, la volonté pour Édimbourg de se faire une place au sein des autres capitales européennes tandis que l'Écosse a accédé à une certaine autonomie, et de se hisser notamment au niveau de Londres.

Préservation, revitalisation des traditions écossaises ou concession à la mondialisation de la culture? Le débat est parfois vif entre les partisans de ce nouvel et indéniable atout touristique et économique et ceux qui ne se retrouvent plus dans la nouvelle forme qu'a prise l'ancienne pratique. Toujours est-il que, à l'image d'Édimbourg, Hogmanay est également un événement important à Glasgow et en bien d'autres lieux d'Écosse.<sup>52</sup>

### Dans les francophonies d'Amérique du Nord

Des débats, il y en a également autour de l'événement d'autant plus marquant qu'est devenue la *guignolée* dans le Canada francophone que, depuis 2001, la quête caritative, a été reprise et soutenue, à grand renfort de communication, par la presse, les entreprises, les personnalités du spectacle... Au début du mois de décembre, la « *Grande Guignolée des médias* » se donne pour objectif de recueillir un maximum de dons (de l'argent ou des denrées non périssables) confiés par la suite à différents organismes à caractère caritatifs qui se chargent de les redistribuer aux personnes nécessiteuses<sup>53</sup>. Revitalisation d'une pratique sous une forme moderne ou simple battage médiatique? Internet rend compte d'échanges parfois passionnés autour de cette question.

En dehors du Canada francophone, la quête chantée a également été attestée à Terre-Neuve (« *guignolée* »<sup>54</sup>) et dans certains états des États-Unis où étaient autrefois installés des colons d'origine française (l'Illinois, le Missouri, l'Indiana...) se maintenant ici ou là avec plus ou moins de difficultés.

52. Anne Postic, « Hogmanay in Edinburgh : a Scottish festival? », mémoire de master 1 d'anglais, dactylographié, Brest, 2005. Sur les développements actuels de Hogmanay en Écosse, voir le site officiel de Hogmanay à Édimbourg : <http://www.edinburghshogmanay.org> — ainsi que : <http://www.hogmanay.net>.

53. Cf. le site officiel de « La Grande Guignolée des médias » : <http://www.lagrandeguignoleedesmedias.com/>.

54. Margaret R. Robertson, *The Newfoundland Mummer's Christmas House-visit*, Ottawa, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, collection « Mercure », n° 49, 1984, xvii-171 p.

Ainsi à Sainte-Geneviève, dans le Missouri, où la population d'origine germanique a, au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, progressivement remplacé l'ancienne implantation française, la guignolée a dû faire face à l'hostilité des protestants américains qui, contrôlant l'administration de la ville, ont essayé d'abolir la quête chantée, prenant un arrêté qui mettait hors la loi le fait de « courir la guillonée » (« *running la Guillonée* »). Mais les catholiques français et allemands se sont unis et ont décidé de passer outre : les participants ont même été arrêtés par le shérif de l'endroit et condamnés. Cela ne les a pas dissuadés, au contraire<sup>55</sup>. À Saint-Louis, « *courir la guignolée* » faisait encore partie de tout un ensemble de pratiques d'origine française que Wilson Primm, né en 1810, évoque en 1867 lors d'une conférence prononcée devant les membres de la nouvelle Historical Society of Missouri<sup>56</sup>. À Richwoods, la quête de la guiannée, compris comme « *gai-année* », a disparu dans les années 1860 selon le témoignage qu'Étienne-Édouard Roussin, âgé de 82 ans, confie en janvier 1938 à un journal local<sup>57</sup>.

Des cortèges de la « *guillonée* » ou de la « *guiannée* » avaient encore lieu entre les deux guerres mondiales à Sainte-Geneviève, French-village, Bloomsdale et La-Vieille-Mine (Old-Mines) dans le Missouri<sup>58</sup>, à Cahokia et Prairie-du-Rocher dans l'Illinois, à Vincennes dans l'Indiana. Vers 1980, Sainte-Geneviève, Old-Mines et Cahokia ont cherché avec plus ou moins de succès à relancer la pratique<sup>59</sup>. Si elle est toujours à l'honneur à Cahokia et à Sainte-Geneviève<sup>60</sup>, c'est seulement à Prairie-du-Rocher, dans l'Illinois, qu'elle relève d'une pratique ininterrompue : là, les descendants des colons français s'attachent à maintenir ce qui est devenu, comme certains éléments de la gastronomie, un véritable symbole identitaire d'un passé francophone qui se transmet de génération en génération. Les quêteurs d'un jour, qui ne parlent plus le français, se

55. *The Diggins – Les Piroches*, Periodical of the Old Mines Area Historical Society, vol. 6, issue 4, automne 2000, p. 46. Document communiqué par Anne Postic.

56. « New year's day in the olden time of S<sup>t</sup> Louis », que l'auteur a écrit en décembre 1848 et publié en 1849 dans le *S<sup>t</sup> Louis Daily Reveillé*. Manuscrit communiqué par Anne Postic. L'auteur reprend l'explication par « au gui l'an neuf » qui serait devenu « au gui la nouvelle année », puis « la guignolée ».

57. « French New Year Custom Survives in Old Towns. Early-Day Celebration of “Gai-Année” Described by 82-Year-Old Missourian », *S<sup>t</sup> Louis Post-Dispatch*, 3 janvier 1938. Document communiqué par Anne Postic.

58. Joseph-Médard Carrière, *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*, Evanston and Chicago, Northwestern University, « Northwestern University Studies in the Humanities » 1, 1937, p. 6–7. Communiqué par Jean-Pierre Pichette.

59. Ray Brasseur, « Living French Traditions of the Middle Mississippi Valley », *Mississippi Heritage Fair 1993 Festival Program*, p. 25–28. Document communiqué par Rocky Sexton.

60. [www.pbs.org/riverofsong/artists/e2-ste.html](http://www.pbs.org/riverofsong/artists/e2-ste.html)

font un devoir d'apprendre phonétiquement la chanson qui est d'ailleurs très proche de celle employée dans le Canada francophone (ill. 5).

in Prairie du Rocher, Illinois

<p>Bon soir, le maître et la maîtresse et tout le monde du logis. Pour le dernier jour de l'année la Guianée vous nous devez. La Guianée vous nous devez, dites nous le. Si vous voulez nous rien donner, dites nous le.</p> <p>On vous demande seulement une échinée. Une échinée n'est pas grand chose, ça n'a que de dix pieds de long, Et nous enferons une fricassée de quatre-vingt-dix pieds de long. Si vous voulez nous rien donner, dites nous le.</p> <p>On vous demande seulement la fille aînée. Nous lui ferons faire bonne chère, nous lui ferons chauffer les pieds.</p> <p>Quand nous fûmes au milieu des bois, nous fûmes à l'ombre. J'ai attendu le coucou chanter et la colombe. Et le rossignol du vert bocage, l'ambassadeur des amoureux, Mais va-t'en dire à ma maîtresse qu'elle a toujours le cœur joyeux. Qu'elle a toujours le cœur joyeux, point de tristesse.</p> <p>Toutes les filles qui n'ont pas d'amant, comment vit elle? Ce sont amours qui la reveillent et qui l'empêchent de dormir.</p> <p>Suppliant la compagnie de vouloir bien nous excuser. Si nous avons fait quelque folie, c'était pour nous désennuyer. Une autre fois nous prendons garde, quand sera temps de revenir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. bahn swah luh may-tay lah may-tráy-soh áy too luh máhn-day dóo loh-jée.</li> <li>2. póhr lay dé-r-nay jóhr duh lah-náy-oh lah gee-oh-náy voo nóo duh-váy.</li> <li>3. lah gee-oh-náy voo nóo duh-váy dee-táy noo láy.</li> <li>4. sée voo voo-láy noo ree-én dóh-náy dee-táy noo láy.</li> <li>5. áwn voo dúh-máwn-duh suh-luh-náwn oon é-shee-náy.</li> <li>6. óon e-shee-náy nay páh grahn-shóh-zay sáh nah kuh dáy-dee pee-áy day láwn.</li> <li>7. ay nóo zahn fer-áwn zoon frick-uh-sáy dúh kah-truh ván-dee pee-áy day láwn.</li> <li>8. sée voo voo-láy noo ree-én dóh-náy dee-táy noo láy.</li> <li>9. áwn voo dúh-máwn-duh súh-luh-máwn lah fee-áy áy-nay.</li> <li>10. ay nóo loo fer-áwn fer báwn shér-ay nóo loo fer-áwn shoh-fáy lay pee-áy.</li> <li>11. káhn noo fimz oh mee-lóhr day bwáh noo fimz ah láwm-bray.</li> <li>12. jóh tawn-dáy lay koo-kóo shawn-táy ay lah koh-lóhm-bay.</li> <li>13. lay röh-zee-nóhl dóo vér boh-káh-joh láhm-bah-suh-dóhr dayz áh-móhr-áy.</li> <li>14. máy vah-tah-déer ah máh may-tráy-soh kéll ah too-jóhr lay kóhr jwah-yáy.</li> <li>15. kéll ah too-jóhr lay kóhr jwah-yáy pwen dáy tree-téss-ay.</li> <li>16. táo lay fee-ét-ken páh dah-máwn koh-máwn fee téll-uh.</li> <li>17. sáy sohn lah-móhr kee lah ruh-váy-lawh áy kee lah-m-pésh-áy dáy dohr-méer.</li> </ol> <p style="text-align: center;">↑ The phonetic spelling is used to teach the song because in the present there are no French speakers in Prairie du Rocher.</p>
---	--

5. La chanson de la Guianée de Prairie-des-Rochers dans l'Illinois que les quêtes apprennent phonétiquement (communiqué par Rocky Sexton).

Notre collègue Rocky Sexton, auquel je dois une grande partie de mes informations, a publié en 2001 un article où il évoque cette chanson de « La fille aînée », dont certains motifs figurent également dans les chansons du mardi-gras en Louisiane<sup>61</sup>, laissant peut-être supposer l'existence d'anciennes quêtes de la guillonnée ou du moins l'influence de celles-ci apportées par des colons qui sont d'abord passés par l'Acadie par exemple.

En France, il ne semble pas que l'on retrouve le motif « *nous lui chaufferons les pieds* »<sup>62</sup>, mais la mention de « *la fille aînée* » apparaît dans diverses versions du chant de quête en Vendée notamment<sup>63</sup>, mais

61. Rocky L. Sexton et Harry Oster, « Une 'Tite Poule Grasse ou la Fille Aînée? [A Little Fat Chicken or The Eldest Daughter] A Comparative Analysis of Cajun and Creole Mardi Gras Songs », *Journal of American Folklore*, vol. 114, p. 204–224.
62. Étienne-Édouard Roussin dans l'article du *St Louis Post-Dispatch* laisse entendre que, dans certains endroits, on faisait effectivement chauffer les pieds de la fille aînée devant la cheminée.
63. Cf. S. Trébuçq, *La chanson populaire en Vendée*, Paris, Chevalier, 1896, p. 281 : « Si vous voulez ren nous donner, / Donnez la feille ainaye; / La cuisinière de la

aussi, on l'a vu, en Bretagne bretonnante<sup>64</sup>. Dans la région de Nantes, à défaut d'obtenir la fille aînée, c'est à la chambrière que les quêteurs se proposent parfois de « *faire bonne chère* »<sup>65</sup>.

Les versions du chant de quête recueillis dans la région de Nantes pourraient peut-être donner une indication quant à l'origine géographique des colons qui emportèrent dans leur bagage la quête et sa chanson. Le mot *guillonée* y est bien attesté, comme en d'autres régions françaises : Gascogne, Guyenne, Touraine... Le mot *ignolée* ou *guignolée* qui n'est pas (ou plus), semble-t-il, connu sous cette forme en France, ne serait-il alors qu'une déformation de *guillonée*?

Toujours est-il que la quête de l'*eginane*, pour reprendre en conclusion le mot « breton » qui la désigne, me semble un bon exemple de transfert culturel de l'Europe vers l'Amérique et une belle illustration du thème général de notre colloque et de ses différentes déclinaisons : purement et simplement disparu en Bretagne comme en France, la pratique, qui résiste difficilement dans certaines marges comme aux États-Unis, connaît, dans d'autres, une forme de revivification selon la façon dont on considère la Grande Guignolée des médias canadienne ou le Festival de Hogmanay à Édimbourg ou Glasgow... On pourrait même envisager une forme de revanche de la marge au vu des possibles ramifications sud-américaines... voire asiatiques.

---

maison, / La beun' aimaye... ».

64. Cf. la version de « *Canomp ann Nouël* » recueillie par Luzel en 1889 et citée ci-dessus.

65. « Si vous ne voulez rien nous donner / Donnez-nous la chambrière; / Nous la mènerons au pailler / Et lui ferons bonne chère / Et lui apprendrons le jeu... / Donnez-nous la guy-an-neuf ». Chanson recueillie au Pellerin, et publiée dans *En Bretagne et Poitou, chants populaires du comté nantais et du Bas-Poitou recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, édition critique de Joseph Le Floc'h, Modal études/FAMDT éditions, 1972, vol. 1, p. 117. Une autre version recueillie à Pornic propose une légère variante : « Si vous n'avez rien à donner / Donnez-nous la chambrière / Là, derrière le pailler / Nous lui f'rons bien son affaire / Nous l'arrang'rons pour le mieux / Ça vaudra la Guillaneux ».



Barbara Le Blanc, Donatien Laurent et Fañch Postic



Fañch Postic